



ALERTE AUX OBSTACLES AU COMMERCE



Rapport d'obstacle

Id

1623

Statut

En cours de résolution (Jours publié: 1007)

Activité commerciale

Importation de Sénégal vers Guinée-Bissau

Date et lieu

03/06/2021 - Guinée-Bissau

Description

Après dédouanement des marchandise au poste de Gabú, Bafatá e S. Domingos nous sommes obligés a payer des frais aux postes des douane mobile. Et nous somme également tenus des payer des frais au poste de Safim (Entrée de Bissau) même si nous avons effectué dédouanement à la frontière.

Type d'obstacle

Comportement arbitraire au sujet des procédures ou de règlements

Règlement relatif à l'obstacle

Aucun règlement n'est à l'origine de l'obstacle

Produits concernés

010210 - Bovins vivants, reproducteurs de race pure

Secteur d'activité

Produits frais et produits agro-alimentaires bruts

Informations supplémentaires sur le produit

référence à tous les produits entrant dans le pays par voie terrestre.

Remarques et recommandations finales

Appel aux Autorités pour organiser le fonctionnement des douanes mobiles qui constituent des obstacles aux échanges commerciaux et la facilitation des importations dans le pays

Historique du rapport d'obstacle

Date	Statut	Détails
25/06/2021	Nouveau	
25/06/2021	En cours de résolution	Engager discussions avec la Douane et Garde national